



CGT DRLOI

**RÉDUCTION DES COÛTS
À QUEL PRIX !!!!!**

La Poste veut dézinguer le service public postal encore et encore en remplaçant le J+1 par le J+3, qui aura des répercussions directes dans les établissements. Mais cette casse n'est pas nouvelle !!

En effet, depuis que les directions successives (DCI, DOTT...) incorporent la DRL, devenue DRLOI, la Direction n'a de cesse de casser le Service Public orchestré par le siège de La Poste en fermant à tour de bras les établissements avec sans cesse des réorganisations, sans oublier les filialisations successives du trafic (*encombrants, PPI*) depuis de nombreuses années...

Les dernières annonces : fermeture de Bonneuil, filialisation du service de régulation colis.

Il y a un impact direct sur l'aspect social : détérioration des conditions de travail, précarisation, risques psychosociaux...

La Direction ne peut pas continuer ainsi !! Elle ne peut pas faire de la productivité sur le dos du personnel sans donner un minimum de reconnaissance. En effet, il y a une trop faible augmentation des salaires pour les salariés, mais aussi le gel du point d'indice depuis plus de 10 ans pour les fonctionnaires. Pas de prime d'intéressement cette année, seulement une primette au mois de septembre dite « prime du pouvoir d'achat » de 300 euros maximum et en fonction du montant du salaire.

PFL de BONNEUIL :

Dès l'ouverture du bâtiment occupé aujourd'hui par le service courrier, Neolog, et l'année dernière avec l'arrivée de l'agence transport (*camions jaunes*), était vendu comme « le phare » du groupe La Poste, avec un argument choc d'utiliser tous les transports, les péniches, les trains et les semi-remorques. L'annonce au mois de septembre en CDSP de fermer le site montre encore la volonté de La Poste de fermer ce qui n'est pas rentable et de laisser ce qui l'est aux filiales !!! Si la baisse du trafic dans cet établissement le faisait craindre, la Direction a joué sur la peur et n'a pas cherché à faire en sorte qu'il soit pérenne.

Le trafic courrier rejoindra la PIC de Wissous et aux dernières nouvelles Amazon (*notre cher concurrent*) s'est déjà intéressé pour occuper le bâtiment !!!

C'est bien un plan social déguisé avec l'utilisation des ruptures conventionnelles pour ceux qui le souhaitent, les départs en TPAS et ou en retraite qui ne seront pas remplacés, et pour tous les agents, ils devront avoir un projet professionnel.

La CGT condamne la Direction, encore ici, avec « cette méthode du changement », comme ils le disent si bien !

Nous accompagnerons le personnel dans les décisions qu'il prendra, et nous contestons cette attaque vis-à-vis du personnel et nous la combattons !!

Pour la CGT, compte tenu de l'ampleur du dossier, la négociation doit se faire au niveau de la DRLOI.



UAP, CA, PRÉCARITÉ (Roissy HUB-PIAC, Bonneuil, Brie Comte Robert) :

Au Sein des établissements de Brie Comte Robert (DAPO), Roissy HUB et PIAC, Bonneuil, La DRLOI sous couvert du siège de La Poste mène une politique désastreuse sur le plan social :

Malgré l'absence de signatures suffisante sur l'accord BSCC, la direction fait un passage de force en mettant en place les UAP, en insistant fortement les agents à se diriger vers des groupes et à en être formés (*objectif de la boîte 100% de personnes formés*).

C'est sur le principe du Lean Management que La Direction veut mettre en place ce système, mettant en concurrence les salariés entre eux !

Et de faire oublier, que la Direction met en place une politique d'envergure de précarisation de l'emploi avec les mauvaises conditions de travail qui en découlent.

La direction s'attaque au principe du droit aux congés obligeant le personnel à prendre leurs congés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, faisant fi du BO de 1986 sur les congés qui permet le report jusqu'au 30 avril les CA de l'année précédente. Mais elle essaye d'imposer également aux agents de poser leurs congés à telle période, et de les refuser quand ça arrange la hiérarchie, et là encore faisant fi du tour de congés...

Sur l'ensemble des établissements, nous continuons à voir la recrudescence de l'emploi précaire, avec les intérim, les emplois GEL, les contrats pros jusqu'à 50 % du personnel présent... La Cédésation n'est pas du tout la priorité actuelle, pourtant ce personnel le demande. Avec ce modèle capitaliste, ces personnels précaires sont transbahutés parfois d'un établissement vers un autre en fonction de la fluctuation du trafic. Le Capital exploite comme il a toujours fait et ce modèle nous n'en voulons pas et nous devons combattre ce système !!!

La DRLOI a voulu également passer en force en voulant supprimer le peu d'avantage que nous avions, Les RC périodes, en dénonçant cet usage seulement à titre informatif au CT (rappel : le CT est consultatif pour tout projet ; les représentants doivent donner un favorable ou non). Le seul fait de proposer une intersyndical et d'en faire un tract au mois de septembre a fait reculer la direction. Mais tout n'est pas gagné, puisqu'ils veulent réduire le nombre par rapport aux autres années. A nous de faire valoir nos droits !!!



LES CAMIONS JAUNES :

Encore ici ! Depuis que les autos ont intégrés la DRLOI, ce ne sont qu'une réduction des coûts en fermant des agences pour former 2 grandes plaques (Plaque Est et Ouest) en Ile de France.

Sous le prétexte de la baisse du courrier, les conducteurs ne sont pas remplacés lors des départs en retraite ou autres motifs.

Automatiquement, le personnel et le nombre de lignes fondent à vue d'œil. Les courses sont réparties sur les lignes restantes et les liaisons deviennent donc de plus en plus tendues ! Mais aussi, que devient la fameuse prime et sa rétroactivité initialement prévue pour le 1^{er} janvier 2021 ? Pour rappel, chaque conducteur a perdu 504 euros (12*42) depuis la suppression de l'ex indemnité transport.

Sur la CDSP du 22 septembre, la direction annonce que les chauffeurs deviendront des « des conducteurs livreurs » (l'intitulé sur la grille des métiers changera donc). Les chauffeurs étaient reconnus comme conducteur routier jusqu'au 1^{er} Octobre, sauf pour ceux arrivés dernièrement dans les agences. Ils ont des formations exigeantes et sont soumis à la réglementation sociale européenne (RSE). Sur la fiche de poste de conducteur livreur il est prévu la conduite de VL, ce qui n'était pas le cas sur les fiches de poste de conducteur routier. Le métier va donc changer avec une baisse de qualification pour l'ensemble des conducteurs. Et comment concilier un travail de conducteur soumis à la RSE et la conduite de VL qui elle ne l'est pas. La porte est ouverte à toutes les dérives. Ceux qui arriveront de services différents comme la distri en espérant conduire des poids lourds seront demain au volant d'une 4L !!! Ils deviendront ainsi livreur aux multiples fonctions qui déjà et parfois n'auront plus aucun rapport avec le courrier. C'est donc un nivellement par le bas et le risque de perdre le grade de base qui est du II-1 pourtant chèrement payé dans les années 90.

Pendant tout l'été la Direction s'est déplacée à la rencontre des conducteurs(trices), pour leur demander « comment les conducteurs voient-ils l'avenir du transport en régie ? ». Elle applique cette démarche en souhaitant associer le personnel à la casse de leur service en leur faisant croire le contraire !!!!

La direction officialise en CT la filialisation du service « régulation colis », même si nous avons voté contre, VIAPOST empiètent de plus en plus sur les activités de La Poste.

Dernièrement, c'est bien l'agence de transport de Bonneuil qui ferme. Un an seulement son intégration sur le site. Le personnel va encore être dans l'obligation de se faire reclasser au gré du vent ! Puisque la Direction ne sait pas encore où l'agence va se diriger...

Réduire les coûts n'est pas une idée nouvelle dans l'histoire, à l'image de nos multinationales françaises à l'étranger, ou comment exploiter les travailleurs.

Si nous ne nous ne réveillons pas, La Poste se dirige vers ce chemin.

Exigeons de la part de la boîte :

- La ré-internalisation de nos activités postales
- L'arrêt des fermetures de sites et des réorganisations
- La Cédésation de tous les précaires
- Le maintien de tous nos acquis existants
- L'amélioration de nos conditions de travail



**TOUS ENSEMBLE
BATTONS NOUS POUR NOS DROITS !!!**